



Ville de Redon

Règlement jeu-concours « Belphégor, où te caches-tu ? »

Article 1 – Organisateur et durée du jeu-concours

La Ville de Redon, dont le siège est situé place Saint-Sauveur à Redon, organise un jeu-concours sur Instagram intitulé « Belphégor, où te caches-tu ? » du 8 au 25 juillet 2024.

Article 2 – Conditions de participation au jeu-concours

2.1. Le jeu est gratuit et ouvert à toute personne, résidant en France, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion de toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu-concours.

2.2. La participation au jeu-concours implique l'acceptation sans réserve des termes et conditions du présent règlement.

2.3. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entrainera la nullité de la participation du participant.

Article 3 – Principe du jeu concours/modalités de participation

Le jeu-concours est organisé sur Instagram. À partir 8 juillet 2024 à 12h00, puis tous les jeudis et lundis du 11 au 25 juillet 2024, une photo de Belphégor dans un lieu emblématique de Redon sera publiée en story. Les participants ont donc 24h pour trouver l'endroit dans lequel se trouve Belphégor. Ils envoient leur réponse en réponse à la story.

Article 4 – Désignation des gagnants

Le classement est défini par l'ordre d'arrivée des réponses sur Instagram. La réponse est publiée dans le fil d'actualité, chaque mardi pour la story du lundi et chaque vendredi pour la story du jeudi, à 18h00. Sur la moyenne des 6 stories, les 5 premiers gagnants bénéficient de la dotation.

Articles 5 – Dotation

Une balade en automoteur sera offerte aux 5 personnes + 1 accompagnateur chacun ayant cumulé le plus de bonnes réponses, le samedi 14 septembre 2024.

Article 6 – Remise des dotations et modalités d'utilisation des dotations

L'organisateur du jeu-concours contactera les gagnants par message privé sur Instagram. Aucun courrier ne sera adressé aux participants n'ayant pas gagné. Si l'un des gagnants n'est pas disponible le samedi 14 septembre 2024, la balade en automoteur ne pourra être reportée.

Article 7 – Responsabilité

En participant au jeu-concours « Belphégor, où te caches-tu ? », chaque participant accepte que les informations le concernant soient utilisées par la Ville de Redon dans le cadre du jeu-concours et de la promotion qui en découle.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'organisateur : Mairie de Redon -18 place St Sauveur - 35600 Redon